



■ **CYCLISME**

Ronald Geran s'impose sur les 6 Jours du Crédit agricole

À lire dans le cahier Sports

FRANCE-ANTILLES

Lundi 30 avril et mardi 1er mai 2018

www.franceantilles.fr

N° 14 465. Guadeloupe. 1,30 €

PREMIUM DAYS
By Mercedes
Trouvez votre étoile.
jusqu'au 30 avril 2018

Un contrôle technique plus strict et plus cher

À partir du 20 mai, 606 défauts, au lieu de 407, pourront être relevés. Et surtout, grande nouveauté, certaines défaillances graves pourront entraîner l'immobilisation de la voiture jusqu'à ce que la réparation soit effectuée. **page 2**

Les voitures de collection étaient de sortie

Dimanche, l'Association antillaise automobile ancienne avait donné rendez-vous à tous les amoureux de vieilles carrosseries, pour un périple de Baie-Mahault à Pointe-Noire en passant par Capesterre-Belle-Eau et Basse-Terre.

page 3



Photo Boris Colombet

■ FAITS DIVERS

Un Capesterrien gravement blessé par arme à feu

page 3

■ LAMENTIN

La crèche Mamouchka menacée de fermeture

page 13

■ SUD BASSE-TERRE

Un front commun pour réclamer de l'eau au robinet

page 11

■ ENTREPRISE

Vanessa Bolosier, « foodpreneure » à Londres

page 4



Photo Laurence Baptiste-Salomon

■ MODE

Qui sera le prochain top model ?

Plusieurs dizaines de jeunes, filles et garçons, ont tenté leur chance au casting Elite model look. **page 7**



Photo Dominique Choméreau-Lamotte

Prix métropole : 2,50 €





Les Coccinelle ne pouvaient pas rater le rendez-vous. C'est le Karukera Coxi Club qui a battu le rappel. (Photos : Boris COLOMBET)

Nos carrosseries d'antan n'ont pas pris une ride

Histoire de célébrer comme il se doit la Journée nationale des véhicules d'époque, l'Association antillaise automobile ancienne (les 4A) a décidé de ressortir des garages stars d'hier et petites pépites méconnues pour une concentration intemporelle sur l'asphalte de la Basse-Terre.

Forcément, il s'agit d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Un temps durant lequel les Guadeloupéens partaient en congés payés au volant de 4L, d'Ami, dans des Coccinelle ou encore en DS...

Ces vieilles guimbardes, dont les plus anciennes remontent aux années 1950, ont toutefois loin d'avoir disparu du paysage. « Nous avons encore, sur notre île, des trésors inestimables et inimaginables. Même nous, au sein des 4A (pour Association antillaise automobile ancienne, NDLR), alors que nous baignons dans le milieu, il nous arrive de découvrir des modèles exceptionnels. Le nombre de voitures anciennes encore présentes en Guadeloupe est assez incroyable. Forcément, avec des passionnés comme nous, elles ne peuvent que reprendre vie, au terme d'une "retape" de carrosserie, une remise en état des moteurs ou, quand ce n'est vraiment pas possible, une transformation des moteurs », assure Gérard. Pour le prouver, l'homme a sorti son Ami Super du garage. En fait, « une Ami 8 équipée d'un moteur de GS. »

Dimanche matin, il était loin d'être le seul à avoir convergé en direction du parking de Destreland, à



À n'en pas douter : cette petite Innocenti cabriolet était l'une des stars de la journée.

Baie-Mahault. « Nous sommes une vingtaine à nous être réunis. » Avec une idée derrière le carbu : célébrer dignement la Journée nationale des véhicules d'époque, qui existe vraiment, et qui avait lieu dimanche.

UNE INNOCENTI, LA STARLETTE DU JOUR

« Dans toute la France, des manifestations sont organisées. Comme cet incontournable rallye qui doit réunir 160 voitures de compétition et qui met à l'honneur des Italiennes. Donc des anciennes marques

comme Autobianchi, De Tomaso », explique le membre actif des 4A. Sans surprise, la structure ne pouvait pas être en reste. « Avec l'office du tourisme et la commune de Pointe-Noire, nous avons organisé une concentration. Dans quelques minutes, nous allons nous mettre en route en direction de l'allée Dumanoir, à Capesterre-Belle-Eau, où un autre groupe nous attend. Puis nous rejoindrons un troisième groupe à Basse-Terre, avant de monter tous ensemble vers Pointe-Noire. »

Particulièrement visible, le convoi de belles anciennes n'est pas passé inaperçu. En exhumant, chez les automobilistes croisés et ayant un peu de bouteille, mille et un souvenirs de jeunesse. Hier, en tout cas, la starlette du jour au départ de Baie-Mahault n'était autre qu'une Italienne. Et plus précisément une sublime Innocenti datant des seventies qui semblait faire les phares doux à une Mazda. « Certes, il s'agit d'un modèle un peu plus récent mais qui n'en demeure pas moins unique en Guadeloupe. »

Boris COLOMBET

FAITS DIVERS

Grièvement blessé par un tir d'arme à feu

CAPESTERRE-BELLE-EAU. En fin de week-end, il était impossible de savoir si la victime prise en charge samedi soir par les secours, dans le bourg de Capesterre-Belle-Eau, avait survécu à ses très graves blessures. En tout cas, lorsque pompiers et membres du Samu l'ont évacué vers le CHBT, l'homme se trouvait dans un état d'urgence absolue, avec un pronostic vital engagé.

Difficile, en l'état actuel des investigations, de déterminer s'il était directement visé et, si c'était le cas, pour quelle raison. Des premiers éléments qui ont filtré, ce trentenaire habitant la rue Foch aurait tenté de sortir

de sa maison, peu après 21 h 30. La raison ? Un bruit suspect provenant de l'extérieur qu'il venait d'entendre. Sauf qu'après avoir ouvert sa porte, ce Capesterrien se serait trouvé face à un homme armé qui n'a pas hésité à tirer. Touchée au niveau du flanc, la victime serait néanmoins parvenue à regagner son domicile afin de s'y abriter et surtout alerter les secours.

Quant au tireur, très certainement accompagné d'un complice, il parvenait à prendre la fuite. En scooter. Le dossier a été confié aux policiers de la DIPJ (direction interrégionale de la police judiciaire).

IMPÔTS

Les réponses aux questions que vous vous posez



Pour mieux comprendre le fonctionnement du prélèvement à la source par les finances publiques, prévu d'ici à deux ans, *France-Antilles* publie chaque jour une question et une réponse jusqu'à la date limite du dépôt de la déclaration des revenus.

Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes par mail à n.dinane@agmedias.fr.

Que se passe-t-il si je suis indépendant ?

Les revenus déclarés par les indépendants (bénéfices agricoles, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux) donneront lieu au paiement d'un acompte, comme les revenus fonciers et les pensions alimentaires. Ces acomptes seront calculés par l'administration par application du taux personnalisé établi au regard des revenus de l'année 2017 pour les

versements opérés de janvier à août 2019 et en fonction de l'année 2018, pour ceux effectués de septembre à décembre 2019.

Ces acomptes seront prélevés directement par l'administration tous les mois (ou trimestre sur option) sur le compte bancaire du contribuable.

Mercredi, la réponse à la question : je ne paie pas d'impôt, est-ce que je vais quand même être prélevé ?